

L'assurance santé de l'entreprise pour faire face aux aléas de crise

Paris - 19 janvier 2012



Agnès Bricard

Photo © Jean-René Tancrède - Téléphone : 01.42.60.36.35

Sur l'initiative du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, le contrat de Responsabilité civile mandataire social (RCMS) mis en place par les assureurs a été étendu à une assurance santé au bénéfice de l'entreprise par trois compagnies d'assurance (Chartis, Hiscox et Axa).

Avantage : La prise en charge des honoraires de conseil d'experts de crise en cas de turbulences pouvant mettre en cause la pérennité de l'entreprise.

L'accompagnement de l'entreprise par les conseils contribue significativement à leur sécurité et à leur développement.

L'assurance santé de l'entreprise (inscrite dans la RCMS) intervient dès le déclenchement d'une procédure d'alerte :

- Par un tiers lors du déclenchement d'une procédure d'alerte :
- . commissaire aux comptes,
- . président du tribunal de commerce ou du tribunal de grande instance,

. comité d'entreprise en exerçant son droit d'alerte.

- Par le dirigeant :

- . en sollicitant un mandat ad hoc ou une conciliation (auprès du président du tribunal de commerce ou du tribunal de grande instance),
- . en présentant des délais de paiement à la CCSF (Commission des chefs de services financiers) auprès du directeur départemental des finances publiques.
- . En prenant rendez-vous avec le CIP (centre d'information et de prévention)



Cette assurance, sous l'impulsion du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, permettra en accompagnant la volonté du législateur qui a inscrit en décembre 2005 un volet de prévention dans la loi de sauvegarde, de développer réellement la prévention dans les entreprises, d'en assurer le financement et de maintenir l'emploi.

2012-142

AU FIL DES PAGES

L'Abécédaire de la Profession comptable

1^{ère} édition - A jour au 1^{er} septembre 2011

Ce nouvel outil définit de façon synthétique et pédagogique, dans l'ordre alphabétique, les principaux termes de la profession comptable. Il mélange volontairement le vocabulaire clé de la profession avec le nom des organismes qu'elle côtoie. Des exemples, illustrations et liens internet sont fournis pour chaque mot, le rendant aussi

interactif que possible. Il a vocation à présenter la profession dans son ensemble, ainsi que son environnement économique et politique permettant ainsi de donner plus de visibilité aux actions et projets du Conseil supérieur. C'est un outil à la portée de tous professionnels comptables, stagiaires, étudiants, responsables d'organisations

syndicales et professionnelles, ou toute personne s'intéressant à la profession comptable. Ce pocket ne se veut pas exhaustif ; il complète toute l'information disponible sur le site du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables : www.experts-comptables.fr Cet ouvrage a été réalisé à l'initiative d'Agnès Bricard, présidente du Conseil supérieur;

avec l'aide d'élus et de collaborateurs du Conseil supérieur.

256 pages - 15 €
<http://boutique.experts-comptables.com>

